

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 2454

54 – MEURTHE-ET-MOSELLE

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE NANCY

Jugement d'ouverture

Date : 15 avril 2025.

Jugement d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire.

842 750 945 RCS Nancy.

HUBEEE.

Forme : Société par actions simplifiée.

Activité : Location courte durée et association D'auto partage ? sites Internet, service de tiers de confiance pour les particuliers, professionnels, associations et collectivités, développement de plates-formes techniques pour la mobilité. ? Location et location-bail d'articles de loisirs et de sport ? Location et location-bail d'autres biens personnels et domestiques Hubeee sas capital 81 700 € - Automobile Club Lorrain, 11 Bd Louis Barthou, 54500 Vandœuvre-lès-Nancy Location et conciergerie de véhicules pour la mobilité et le voyage ? Conception et la réalisation de campagnes publicitaires : conception et diffusion de publicités dans les journaux et les périodiques, à la radio et à la télévision, sur Internet et dans d'autres médias. Les activités couvertes par 7311z ? Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à L'objet social ou à tout objet similaire ou connexe..

Adresse : 11, boulevard Louis Barthou, Automobile Club Lorrain, 54500 Vandœuvre-lès-Nancy.

Complément de jugement : Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 31 janvier 2025, désignant : mandataire(s) judiciaire(s) La SCP Pierre Bruart prise en la personne de Maître Pierre Bruart, 161 Rue André Bisiaux, 54320 Maxéville. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.